



## *La Chambre de commerce de Sept-Îles inc.*

700, boul. Laure, bureau 237, Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1

• Tél. : (418) 968-3488  
Télec. : (418) 968-3432  
C. élec. : [ccsi@globetrotter.net](mailto:ccsi@globetrotter.net)

Sept-Îles, le 19 mai 2004

Madame Claudette Journault  
Présidente  
Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement

Objet : Audience publique  
Projet d'aménagement hydroélectrique du site du barrage Magpie

---

Madame la Présidente,

Le projet d'aménagement hydroélectrique du site du barrage de Magpie sur la rivière Magpie constitue pour la chambre de commerce de Sept-Îles, un excellent levier de développement économique.

Au-delà des considérations économiques, ce type de projet s'harmonise très bien avec le milieu tout en respectant l'environnement. L'énergie produite doit être considérée comme « Verte ».

Les retombées économiques, pour la région d'un tel projet et ce, à partir des études d'avant projet, de la construction et de l'entretien, seront très importantes. D'autres retombées économiques comme le développement touristique et l'augmentation de l'accessibilité du territoire ne sont pas négligeables.

Avec l'immense potentiel des autres projets de mini-centrales sur la Côte-Nord, notre région pourrait développer des connaissances spécifiques qu'elle pourrait même exporter.

C'est donc sans réserve que la Chambre de commerce de Sept-Îles appuie ce projet.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations les plus distinguées.

Le Président

Denis Blouin